

BULLETIN MUNICIPAL

de Séné

N°61

AVRIL 2024

www.sene.bzh




Séné
GOLFE DU MORBIHAN
AR MOR BIHAN


Parc
naturel
régional
du Golfe
du Morbihan
Park ar Mor Bihan

DOSSIER
Budget 2024 :
maintenir le niveau
de services publics



1



2



3



4



5

RETOUR EN IMAGES

- 1 LE FORUM EMPLOI POUR TOUS, CHAQUE ANNÉE AU PRINTEMPS**
 Mercredi 6 mars, une trentaine de recruteurs était présents au forum de l'Emploi organisé par la Maison des Habitants au gymnase Cousteau. Des dizaines d'offres étaient à pourvoir dans la grande distribution, l'hôtellerie-restauration, l'aide à la personne, l'industrie, l'animation... L'occasion pour les personnes en recherche d'emploi d'établir de premiers contacts. Comme chaque année, un service de baby-sitting permettait aux parents de profiter pleinement du forum.
- 2 UNE CAUSERIE SUR LES FEMMES DE LA MER**
 Vendredi 8 mars, à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, une causerie était organisée à la Sall'icorne, en partenariat avec le Parc naturel régional et les Amis du sinagot. Une soixantaine de personnes ont assisté à une présentation sur les femmes embarquées à bord des sinagots au 19^e siècle, à laquelle ont fait écho les témoignages de professionnelles de la mer du Golfe du Morbihan. Le samedi à Grain de Sel, une discussion sur les Penn Sardin, ouvrières des usines de poisson de Douarnenez au début du 20^e siècle, a également réuni une cinquantaine de personnes.
- 3 QUE NOUS DISENT LES NOMS DE LIEUX ?**
 Mardi 19 mars, des habitants du collectif Patrimoine ont présenté leur inventaire toponymique de Séné au Ciap de Limur (Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine situé à Vannes). Ces Sinagots passionnés ont répertorié et étudié tous les noms de lieux-dits de la commune pour essayer d'en comprendre l'origine linguistique. Ils ont également partagé leur travail avec les jeunes du Conseil Municipal des Enfants au cours d'un atelier pédagogique.
- 4 LA GALERIE SONORE D'ANGERS À L'ÉCOLE GUYOMARD**
 Dans le cadre de son projet autour de la culture bretonne, l'école Guyomard a accueilli la galerie sonore d'Angers et ses 120 instruments de musique du 25 au 29 mars dernier. Tous les enfants ont pu participer à des animations musicales interactives et manipuler les multiples instruments.
- 5 LES RÉSIDENTS DE PENHOËT CONFIENT LEURS RECETTES D'ENFANCE**
 Mi-février, les jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants ont terminé les enregistrements audios sur le thème des recettes de l'enfance réalisés auprès des résidents de Penhoët. Une crêpes party déguisée a clôturé l'après-midi en beauté. Bientôt, un nouveau podcast des « mémoires sinagotes » sera donc à découvrir !

ÉDITO UN PRINTEMPS CITOYEN

NEVEZAMZER AR GEODEDIZION



Le printemps s'est ouvert de bien belle manière à Séné avec une célébration du 8 mars, journée internationale des droits des femmes, autour des professionnelles de la mer et avec l'évocation des Penn Sardin, ouvrières des usines de poisson de Douarnenez au début du 20^e siècle. Dans le même temps au niveau national, le droit à l'avortement est inscrit dans la Constitution, alors même qu'il est remis en cause dans certains pays d'Europe. C'est justement l'Europe qui sera au cœur du débat démocratique le 9 juin prochain, avec l'élection des député·e·s européen·ne·s. Sur tous les sujets majeurs, qu'il s'agisse de la guerre en Ukraine, de la crise agricole ou de la pêche, des solidarités dans la gestion de l'accueil de migrants, du coût de l'énergie ou encore du plan vers la neutralité carbone, l'Europe est aujourd'hui un espace politique qui doit tous et toutes nous intéresser. Ce scrutin proportionnel à un tour, marqué par la présence d'une grande diversité de listes, permet de donner son avis sur tous ces grands sujets. Parce qu'une démocratie trouve sa force dans le vote, il est important de nous en saisir. La démocratie passe aussi par la participation à la vie de la commune, cœur du projet de la Maison des Habitants. Nous l'inaugurons le 5 juillet en ouvrant grandes les portes dès 14 h. Un autre rendez-vous citoyen incontournable !

Irina Royer, conseillère municipale déléguée à la participation citoyenne, et **Sylvie Sculo**, maire de Séné.

E Sine e oa bet digoret an nevezamzer en ur feson gwall gaer, get un abadenn evit lidiñ devezh etrebroadel gwirioù ar merc'hed, d'an 8 a viz Meurzh, ma oa bet laket micherouezed a vor ar wel ha degaset soñj ag ar Pennoù Sardin, ar merc'hed a laboure er friturioù pesked e Douarnenez, e penn-kentañ an 20^{vet} kantved. E-keit-se, er par broadel, e oa bet enskrivet ar gwir da ziforc'hiñ er Vonreizh, tra ma vez kavet abeg er gwir-se e lod broioù en Europa. Europa, just a-walc'h, a vo e-kreiz ar c'hendiviz demokratel d'an 9 a viz Mezheven, pa vo dilennet kannad.ez.ed Europa. Europa zo un dachenn bolitikel hag a sell doc'h razh an dud bremañ, ar razh ar sujedoù pennañ, pe e vehe a-zìar ar brezel en Ukraina, enkadenn al labour-douar pe ar pesketaerezh, ar c'hengred a-fet meriñ an degemer divroidi, koust an energiezh peotramant ar steuñv trema ar c'hempouez karbon. En arbenn ag ar vouezhiadeg kenfeurel un dro, merket get listennadoù liessort-bras, e c'heller roiñ e ali ar razh ar sujedoù meur-se. Pa gav an demokratelezh he nerzh er vot e vez pouezus deomp kemer an dro da vuezhiñ. An demokratelezh zo anezhi ivez pa gemer an dud perzh e buhez ar gumun. Setu petra eo pal Ti an Annezidi. D'ar 5 a viz Gouere e lidimp e zigoradur ha digor bras e vo an dorioù adal 2e. Setu un emgav keodedel arall ha n'hell ket bout c'hwitet !

Irina Royer, kuzulierez-kêr dileuriet evit perzhiadur ar geodedizion, ha **Sylvie Sculo**, maerez Sine.

SOMMAIRE

	04 Les actus		18 Décryptage
	05 Le chiffre du trimestre		19 DU CÔTÉ DES ASSOS
	06 Les services à la population		20 La parole à
	08 ESPACES NATURELS		21 Au-delà de Séné
	10 DOSSIER Budget 2024		22 Courrier des lecteurs / État civil
	16 La ville bouge		23 Opinions
			24 AGENDA

ACTUALITÉS

CONTRÔLES DE VITESSE DE PRÉVENTION

Depuis quelques mois, la police municipale réalise régulièrement des contrôles de vitesse de prévention, dans différents secteurs de la commune. Passée cette première phase de prévention, les agents dresseront si nécessaire des procès-verbaux, afin de faire changer les comportements des usagers de la route. Il faut savoir que les courriers d'administrés s'inquiétant de la vitesse des véhicules près de chez eux sont parmi les plus fréquents reçus par la Ville.

DÉCOUVREZ LA CARTE VÉLO !

Le groupe-projet Vélo, en collaboration avec le service Communication, a conçu un document dédié aux usagers du vélo sur la commune : carte des voies cyclables, parkings à vélo, station de réparation, points d'intérêt et équipements accessibles à vélo, suggestions de balades, informations pratiques...

• Disponible sur www.sene.bzh ou en retrait à l'Hôtel de ville, Grain de Sel et la Maison des Habitants.

ENQUÊTE PUBLIQUE DE L'AGGLOMÉRATION : DEUX SECTEURS SINAGOTS CONCERNÉS

Deux jugements du Tribunal Administratif de Rennes du 27 octobre 2022 ont annulé partiellement le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) de Golfe du Morbihan-Vannes agglomération (adopté en février 2020) sur lequel repose la lecture que doivent faire les communes de la loi « littoral ». Deux secteurs sinagots sont concernés par ces décisions de justice : la Belle Etoile et la Lande de Cano. Ces deux entités sont désormais reclassées « Villages » au sens de la loi littoral, offrant un régime plus souple des droits à construire.

• Avant la révision totale du SCoT qui devrait aboutir en 2026, l'agglomération a lancé la modification simplifiée n°1 du SCoT en vigueur afin d'intégrer ces nouvelles données. Elle est pour cela tenue d'organiser une enquête publique, dont le dossier complet sera mis à disposition à Séné du 10 avril au 13 mai inclus. Une permanence se tiendra également en mairie le vendredi 19 avril de 9h à 11h30 et de 14h à 17h.

ENQUÊTE PUBLIQUE PLU DU 3 JUIN AU 3 JUILLET

D'une durée d'un mois, l'enquête publique sur le futur Plan Local d'Urbanisme est une étape obligatoire pour permettre à tous de prendre connaissance du dossier et de formuler des remarques et observations.

- RDV en mairie pour la version papier, ou bien en ligne sur <https://www.registre-numerique.fr/revision-plu-sene>.
- Il est également possible de transmettre ses observations via une adresse mail dédiée : revision-plu-sene@mail.registre-numerique.fr.
- M. FILLY, commissaire-enquêteur désigné par le tribunal administratif de Rennes, tiendra des permanences en mairie : Lundi 3 juin, de 9h à 12h ; Samedi 15 juin, de 9h à 12h ; Mercredi 19 juin de 14h à 17h ; Mercredi 3 juillet de 14h à 17h.



20% OBJECTIF DE LOGEMENTS SOCIAUX

C'est l'objectif fixé par la loi pour toutes les communes de plus de 3 500 habitants, et que Séné se doit donc d'atteindre dans les prochaines années. En effet, aujourd'hui seulement 14,5 % des résidences principales sinagotes sont des logements locatifs sociaux. La ville entend rattraper son retard grâce aux obligations inscrites dans son futur Plan Local d'Urbanisme, et encourage également d'autres formes de logement social, comme l'accession sociale à la propriété ou le Bail réel solidaire.

Les logements sociaux demeurent actuellement en nombre insuffisant sur le territoire pour satisfaire les demandes toujours plus nombreuses. Grâce aux règles imposées par son document d'urbanisme, la commune continue d'influer sur la production et la nature des logements à construire. L'objectif est d'accueillir de jeunes actifs, des familles, ou encore des personnes âgées, idéalement en proximité des services et des bassins d'emploi.

- Depuis 2007 dans son Plan Local d'Urbanisme, la commune de Séné impose aux promoteurs immobiliers la réalisation de 30 % de logements locatifs sociaux dans chaque programme de 6 logements et plus. Cette disposition, qui a entraîné la réalisation de plusieurs opérations mixtes réunissant promoteurs privés et bailleurs sociaux, a été reprise lors de la révision du PLU en novembre 2011.
- Pour certaines opérations en 2016, la Ville a ajouté à ces 30% de logements locatifs sociaux l'obligation de production de 10 % de logements abordables, souvent en accession sociale à la propriété (Résidences de Bézidel, Horizon Zen).
- Dans le futur Plan Local d'Urbanisme, la Ville maintient l'obligation de 30 % de logements locatifs sociaux dans les programmes de plus de 6 logements, et y ajoute 20 % de logements en accession aidée, correspondant, selon les secteurs ou les opérations, à du logement abordable, de l'accession sociale à la propriété, ou encore du Bail Réel Solidaire. Cette dernière catégorie offre la possibilité d'acquérir un logement sans être propriétaire du sol. Au moment de la revente, la plus-value est plafonnée, ce qui permet à la fois de maîtriser la hausse des prix de l'immobilier, mais aussi de garantir l'achat par un acquéreur répondant à des critères sociaux similaires.

→ De 2012 à 2022, la Ville a contribué à la construction de 228 nouveaux logements locatifs sociaux, intégrés dans différents programmes privés pour permettre une mixité sociale (dans le bourg : rue des Écoles, avenue de Penhoët, rue du 19 mars 1962 ; au Pouffanc : quartier Cœur de Pouffanc, de Bézidel, rue du Verger, route de Nantes...).

09
JUIN

ÉLECTIONS EUROPÉENNES : FAITES VOTRE DEMANDE DE PROCURATION EN LIGNE

Les élections européennes auront lieu le 9 juin 2024. Vous êtes absent le jour du vote ? Grâce à la procuration, vous pouvez charger un autre électeur de voter à votre place dans votre bureau de vote. Il est désormais possible d'effectuer la démarche en ligne. La validation en gendarmerie ou commissariat reste néanmoins obligatoire. La demande via un formulaire papier reste possible.

• RDV sur le téléservice <https://www.maprocuration.gouv.fr/>
Pour rappel, les inscriptions sur les listes électorales sont possibles jusqu'au vendredi 3 mai inclus.

Pourquoi est-il important de voter aux élections européennes ?

Le Parlement européen adopte des lois pouvant concerner l'État et les collectivités, les grandes entreprises comme les start-up, dans de nombreux domaines tels que l'environnement, l'agriculture, la sécurité, les migrations, les politiques sociales, les droits des consommateurs, l'économie... Ces décisions ont des impacts concrets sur notre vie quotidienne.



DES TARIFS PLUS JUSTES

POUR LES ACCUEILS
DE LOISIRS MUNICIPAUX



Depuis le 1^{er} septembre 2023, la formule du taux d'effort est appliquée aux tarifs de la restauration scolaire. Depuis les vacances scolaires de février, ce sont désormais les accueils de loisirs de la commune qui proposent à chaque famille un tarif personnalisé et adapté à ses revenus.

Pour rappel, le taux d'effort est un coefficient multiplicateur appliqué au quotient familial de chaque foyer. Il permet d'obtenir un tarif proportionné aux ressources de chaque famille. Il n'y a ainsi plus d'effet de seuil entre deux tranches de quotient familial.

En ce qui concerne les accueils de loisirs, un tarif journalier minimum a été fixé à 3,93 €, le tarif maximum à 22,6 €. Pour mémoire, aucune famille ne paie le coût réel d'une journée en accueil de loisirs, qui s'élève à 35 € (référence 2022). Même pour les quotients familiaux les plus élevés, la municipalité et la Caisse d'Allocations Familiales prennent à leur charge la partie restante du coût de la prestation.

Un simulateur de tarif est disponible sur www.sene.bzh et sur le Portail Familles.

D'autres services municipaux passeront au taux d'effort, comme l'accueil périscolaire, l'école de musique, le centre social ou encore les jardins familiaux.

Une navette mise en place pour les vacances

Durant les vacances scolaires, la commune propose un accueil de loisirs Enfants basé à l'école Dolto et un accueil de loisirs Ados basé à l'école Guyomard.

Des familles du bourg ayant exprimé des difficultés à emmener leurs ados à l'accueil de loisirs du Poulfanc, et inversement des familles du Poulfanc devant déposer leurs enfants à l'accueil de loisirs du bourg, la Ville expérimente le fonctionnement d'une navette depuis les vacances de printemps, dans l'attente d'une ligne de bus directe bourg-Poulfanc.

Ainsi, à 8h30, un animateur conduit en minibus les enfants déposés à l'école Guyomard jusqu'à l'accueil de loisirs du bourg puis revient avec les ados. Même trajet le soir en sens inverse. Cette navette, à réserver une semaine à l'avance via le Portail Familles ou en contactant le service, est proposée au même tarif que la garderie périscolaire.

SÉNÉ « VILLE AIDANTE FRANCE ALZHEIMER »

France Alzheimer (et maladies apparentées), association notoirement connue, met en place des actions depuis plus de 30 ans afin d'accompagner les personnes malades ainsi que leurs aidants. Vendredi 16 février, la commune a signé la charte « Ville aidante France Alzheimer ». Elle s'engage ainsi à faire connaître et à déployer des actions en faveur des personnes malades et de leurs familles. Des initiatives existent déjà à Séné, comme les ateliers jardinage des Apprentis nature. D'autres seront déployées avec le CCAS et la Maison des Habitants. Un ciné-débat est par exemple programmé à Grain de Sel mardi 24 septembre 2024, avec la présence d'une psychologue de France Alzheimer 56. Cette charte bénéficiera également aux familles et aux résidents du domicile partagé Le Phare à Séné.



NOUVEAU RÈGLEMENT DES SALLES MUNICIPALES

Des gymnases aux salles de réunion, en passant par la salle des fêtes et les espaces d'exposition, les locaux municipaux sont très occupés tout au long de l'année, tour à tour investis par les services de la Ville, des associations, des particuliers, des syndicats de copropriété ou encore des entreprises. En raison des demandes toujours plus nombreuses, et afin de permettre une organisation optimale et durable de ces occupations successives, la Ville a mis à jour son règlement d'utilisation et propose désormais la réservation en ligne.

Le règlement des salles établit les lieux et équipements municipaux ouverts à la location, les possibles bénéficiaires, ainsi que les règles d'attribution et d'usages (types d'événements, horaires, priorités d'attribution, matériel inclus...) et la procédure administrative à respecter (réservation, tarif, caution, remise des clés, état des lieux...).

Le précédent règlement datait de 2015. Face à l'augmentation du nombre de demandes et afin de prendre en compte des évolutions réglementaires et jurisprudentielles, il était devenu nécessaire de remettre

à plat ce document. La direction Sport-Culture-Vie associative a donc procédé à un inventaire de l'ensemble des locaux et matériels mis à disposition par la commune, puis réalisé un diagnostic des usages des salles. Sur le champ sportif, un travail a également été mené sur les plannings à l'occasion de la réhabilitation du centre sportif Le Derf.

Plus de transparence et un portail à destination des usagers

Le nouveau règlement vient préciser les modalités d'attribution et d'utilisation et rend plus lisibles les différentes informations, afin de garantir une équité de traitement entre les usagers. Il est aussi plus exigeant avec ces derniers afin de s'assurer du bon usage des locaux et matériels et ainsi de leur durabilité.

Pour la gestion des réservations, la commune s'est dotée du logiciel 3D OUEST, permettant aux usagers d'effectuer sur internet, 24h/24 et 7j/7, leurs demandes de réservation. A terme, ce portail permettra également de traiter les conventions de mise à disposition, les demandes de subventions et le dépôt et suivi des dossiers de demande de manifestations.

LA VILLE MET À DISPOSITION

34
ESPACES



avec des salles pouvant accueillir
de 25 à 300
PERSONNES



des espaces extérieurs comme
LE THÉÂTRE
DE VERDURE



SÉNÉ LAURÉATE DU LABEL TERRITOIRE ENGAGÉ POUR LA NATURE

Depuis le 22 janvier 2024, Séné est l'un des 536 « Territoires engagés pour la Nature 2023-2026 ». Cette distinction reconnaît les actions menées de longue date avec la Réserve Naturelle des Marais de Séné et le Parc naturel régional du Golfe du Morbihan, l'accompagnement d'une agriculture durable sur le territoire, et met en lumière les projets de l'équipe municipale pour accentuer encore les efforts de la Ville pour préserver la biodiversité.

TROIS ACTIONS SONT PROGRAMMÉES D'ICI 2026 POUR PROTÉGER LES ESPACES NATURELS ET LEUR BIODIVERSITÉ :

- 1/ 2024-2025 : stratégie de protection des insectes pollinisateurs**

Ils sont indispensables au bon fonctionnement de nos écosystèmes mais font pourtant face à un déclin généralisé. Il est donc urgent de rétablir les conditions de leur bonne santé :

 - Les agents des espaces verts vont procéder à des aménagements favorisant leur présence : fauches tardives, spirales à insectes, réensemencement de prairies fleuries...
 - Parce que ces actions ne concernent que des parcelles communales (parcs urbains, bords de route...), la Ville va proposer aux habitants de participer à leur niveau, en leur fournissant des outils pour favoriser les pollinisateurs chez eux (sachets de graines, fiches pratiques).
- 2/ 2024-2026 : procéder à une gestion durable des plages sinagotes**

La Ville de Séné est soumise à des phénomènes d'érosion de plus en plus marqués sur le littoral. Certaines solutions naturelles permettent de lutter contre cette évolution qui menace les propriétés de bord de mer, mais aussi les plages. Des expérimentations de gestion durable seront menées en ce sens.
- 3/ 2025-2026 : diagnostic écologique des habitats naturels de Séné**

Cette étude vise à mieux connaître l'ensemble des espaces naturels de la commune, et la richesse de son patrimoine. Elle prévaut à l'élaboration d'une stratégie d'accompagnement des acteurs locaux dans la préservation de la biodiversité, et de futures actions de restauration d'habitats naturels, notamment auprès du monde agricole.



POURQUOI LE BOIS DU LIZIEC DEMEURE-T-IL FERMÉ AU PUBLIC ?



Depuis les tempêtes Céline et Ciaran, la commune n'a pas pu rouvrir le bois du Liziec au grand public. On vous explique pourquoi.

- À l'échelle de l'agglomération vannetaise, la vallée du Liziec est identifiée comme un élément de la Trame Verte et Bleue, autrement dit un couloir naturel indispensable pour le maintien et la circulation d'animaux terrestres (oiseaux, mammifères, reptiles...) ou aquatiques (poissons, invertébrés...). Son ruisseau est considéré en très bon état écologique, accueillant des espèces remarquables protégées et/ou menacées, comme la Loutre d'Europe, l'Anguille, la Truite fario, le Saumon atlantique ou encore la Lamproie de Planer.
- Pour favoriser cette biodiversité, le bois du Liziec fait l'objet d'une gestion peu interventionniste. Depuis de nombreuses années, l'entretien y est donc modéré, principalement destiné à préserver la sécurité des usagers sur les sentiers. Le bois mort y est laissé sur place, puisqu'on estime que 25% des espèces animales et forestières en dépendent : ces espèces dites « saproxyliques » s'y abritent, s'y nourrissent ou s'y reproduisent.
- À l'automne 2023, les tempêtes Céline et Ciaran ont malheureusement provoqué de nombreuses chutes d'arbres et de branches sur la commune. Pendant plusieurs semaines, les services de la ville ont concentré leurs efforts pour sécuriser les parcs et jardins ainsi que le littoral. Le travail à accomplir pour sécuriser les sentiers du Liziec, zone à la fois escarpée et humide, est colossal et nécessitera des engins adaptés et beaucoup de temps. Un chantier de sécurisation ne pourra avoir lieu qu'en fin d'été, lorsque le sol sera plus sec et après la période de nidification des oiseaux.





BUDGET 2024 : MAINTENIR LE NIVEAU DE SERVICES PUBLICS

Voter un budget communal en période d'inflation et après deux crises internationales majeures s'avère particulièrement difficile. Des choix sont nécessaires pour assurer la santé financière de la collectivité. Dans ce dossier, découvrez les différents mécanismes à l'œuvre dans les finances communales et les décisions prises par l'équipe municipale pour établir le budget 2024.

ÉDITO

« Au cours de la dernière décennie, la commune de Séné a dû relever des défis financiers majeurs. Depuis 2014, la perte annuelle de 800 000 euros de Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) de l'État a obligé la collectivité à un gros travail pour limiter les dépenses courantes en identifiant des leviers d'économie permettant de contenir l'endettement, tout en créant de nouveaux services.

Aujourd'hui la collectivité est confrontée à une nouvelle crise financière, avec la hausse de l'énergie. Le défi consiste à garder une gestion équilibrée, conjuguant la maîtrise des dépenses de fonctionnement avec la pérennité de services publics de qualité et des infrastructures.

En parallèle, l'équipe municipale veut poursuivre son objectif de solidarité entre les différentes générations et envers les familles en difficulté. Cela se traduit par exemple par la mise en place d'une tarification au taux d'effort, de services offerts par la Maison des Habitants, par l'amélioration des accueils de loisirs, ou encore par une étude pour la création de places supplémentaires en crèche.

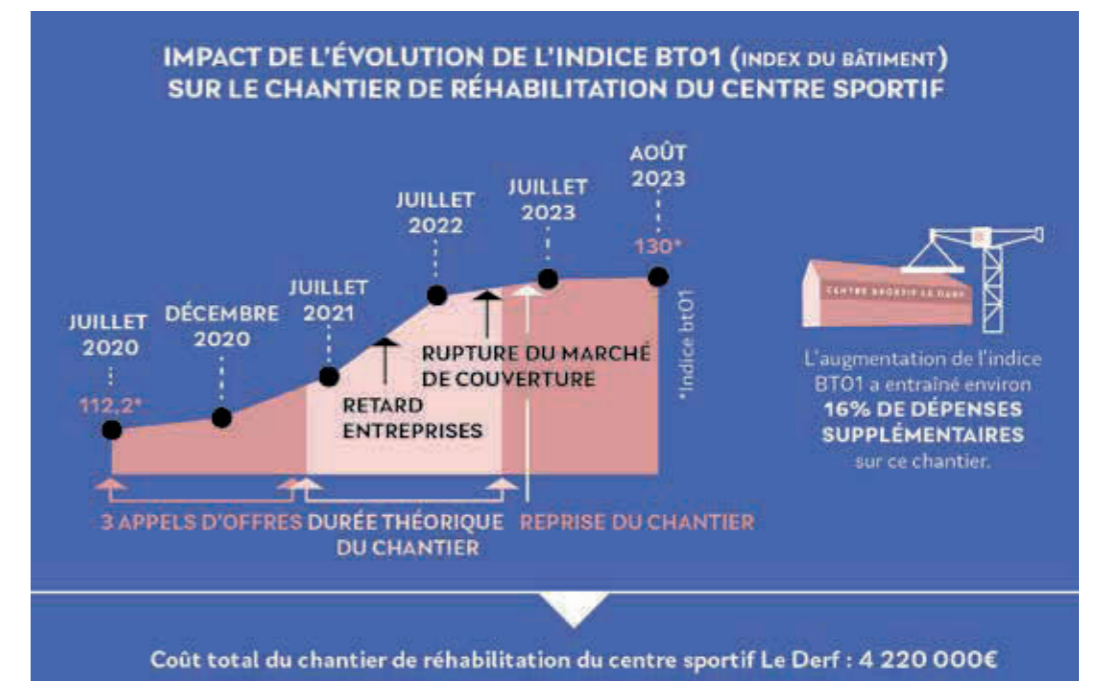
Pour continuer, cela nécessite de faire des choix et de prendre ses responsabilités. »

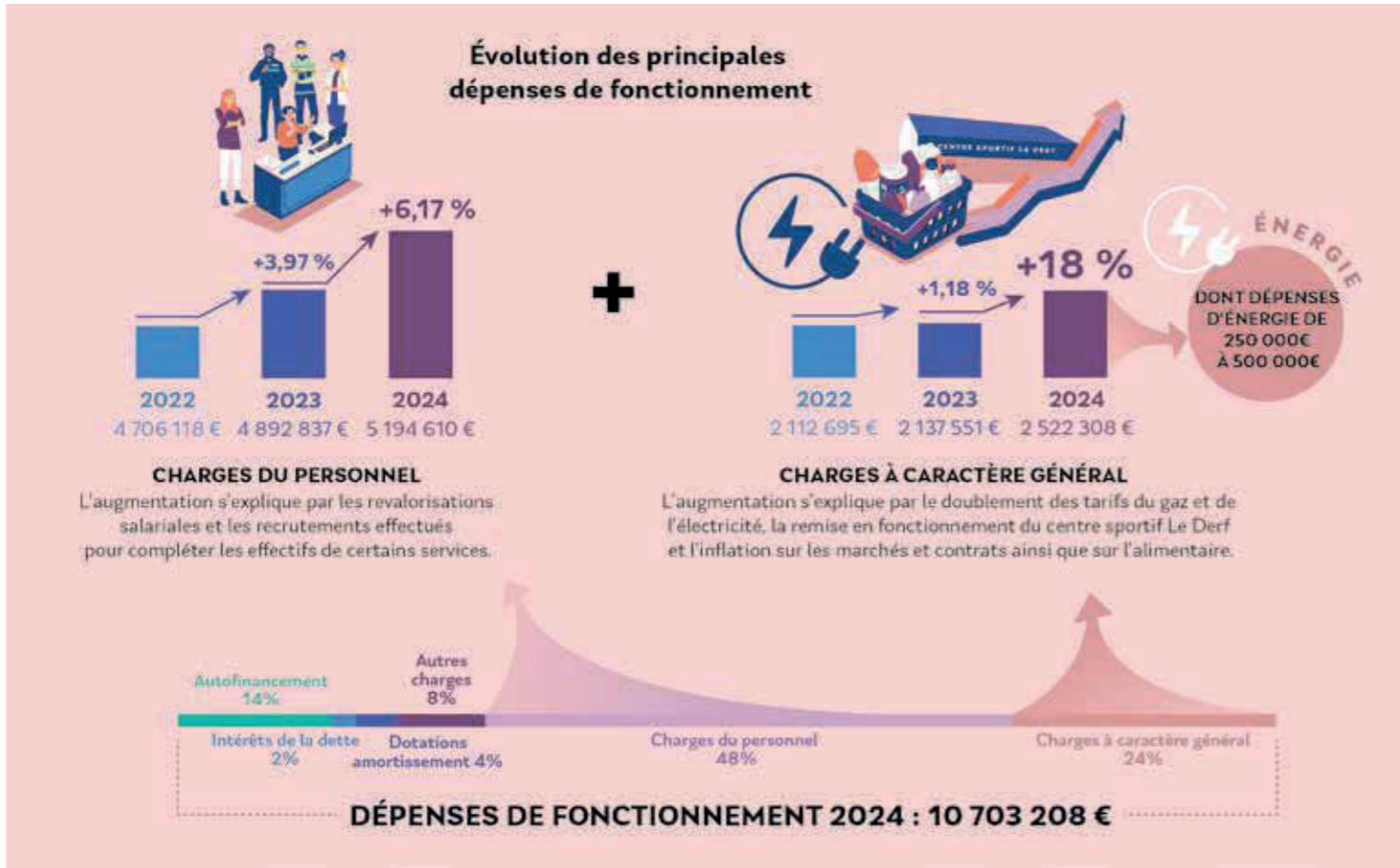
Régis FACCHINETTI, adjoint aux Finances.

UN CONTEXTE INFLATIONNISTE

L'équipe municipale a établi son programme en tenant compte de la situation financière de la commune en 2020. Elle a ainsi poursuivi les projets d'investissement esquissés lors du précédent mandat (rénovation du centre sportif Le Derf, construction d'un centre social) et en a lancé d'autres (réaménagement de la place de Coffornic, de la rue des Écoles, appels à projets citoyens...). Elle a également travaillé au développement de services et dispositifs en direction des familles et habitants les

plus en difficulté (politique tarifaire du taux d'effort, navettes pour l'accueil de loisirs, encouragement à la construction de nouveaux types de logements sociaux...). Malheureusement, le contexte international a bouleversé l'environnement économique. La crise sanitaire, puis la guerre en Ukraine, ont entraîné une forte hausse du coût des matières premières et de l'énergie. Et pour absorber cette inflation majeure, les bases de salaires ont été revalorisées par l'État.



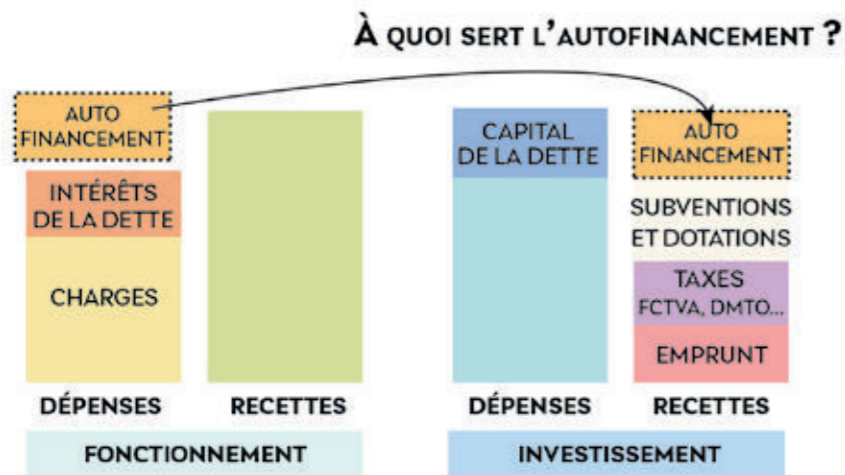


COMMENT ABSORBER CES DÉPENSES SUPPLÉMENTAIRES ?

Alors que les charges de fonctionnement sont en hausse pour les raisons évoquées précédemment, les recettes, quant à elles, ne suivent plus au même rythme, malgré des ressources supplémentaires liées à la création de nouveaux logements.

Les dotations de l'État sont en diminution et les Droits de Mutation à Titre Onéreux (DMTO, issus des ventes immobilières sur le territoire), après avoir fait un bond post-covid, ont chuté de près de 33 % entre 2022 et 2023.

Cette équation met à mal la capacité d'autofinancement de la commune.



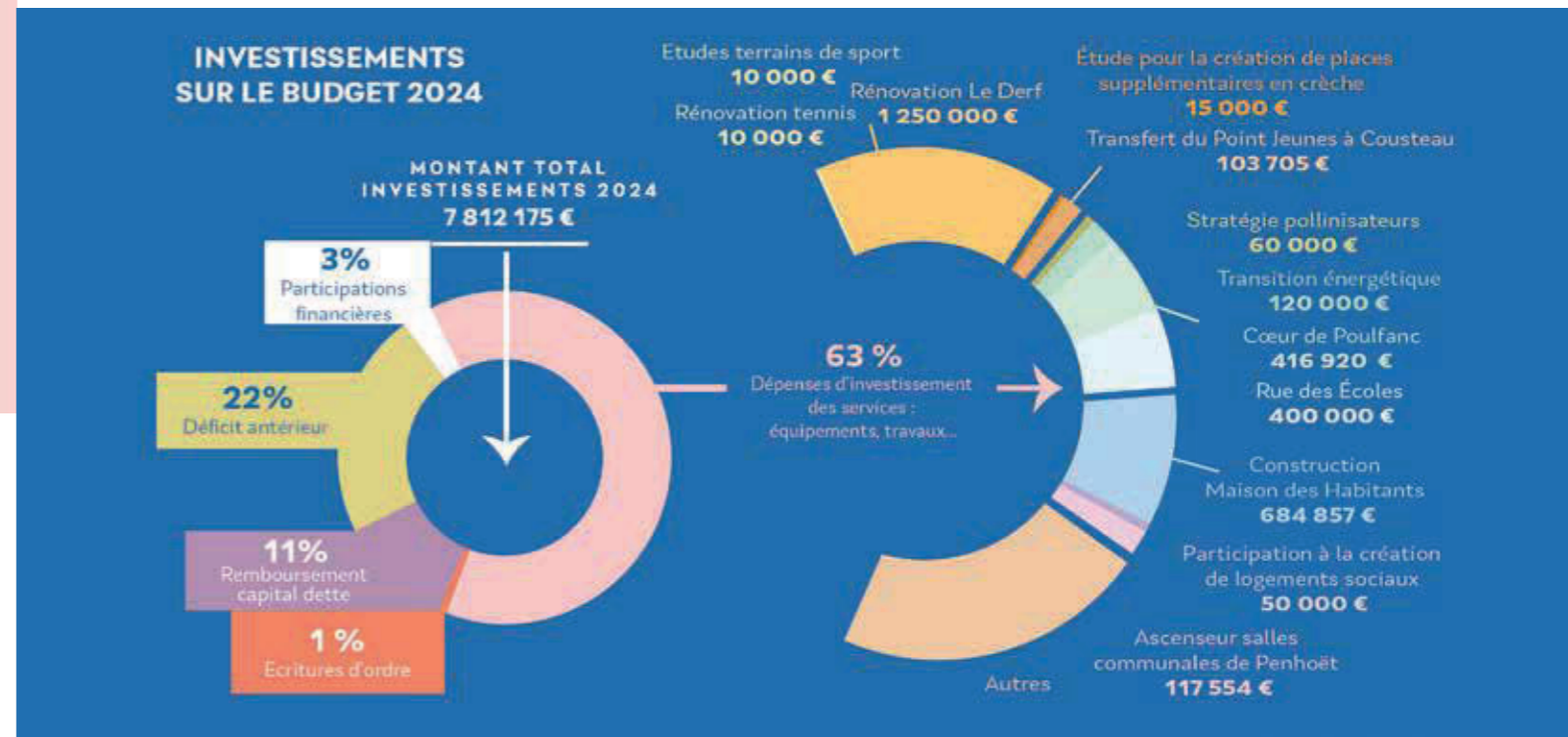
LES CHOIX DE L'ÉQUIPE MUNICIPALE POUR ÉQUILIBRER LE BUDGET COMMUNAL

Réduire le niveau d'investissements ?

⊗ « Non, l'investissement public est vital pour le territoire. »

Des projets structurants comme Cœur de Poulfanc, la rénovation du centre sportif Le Derf ou encore la construction de la Maison des Habitants sont toujours en cours de finalisation. La collectivité doit assumer financièrement les conséquences des chantiers retardés ou fortement impactés par l'inflation, dont les paiements s'étalent sur plusieurs années.

Diminuer les dépenses d'investissement réduirait sa capacité à entretenir et améliorer les équipements publics (voirie, bâtiments) et l'empêcherait de s'adapter aux besoins des habitants. Enfin, il est nécessaire de répondre aux obligations réglementaires liées à la transition écologique.



Réduire le niveau de services ?

⊗ « Non, les services publics sont une attente forte des citoyens. »

Face à l'augmentation des charges de fonctionnement, réduire le niveau de services serait un choix radical, ne prenant pas en compte l'évolution des besoins de la population ces dernières années. L'équipe municipale souhaite au contraire maintenir, voire améliorer le niveau de services à la population : étude pour la création de places supplémentaires en crèche au regard de la baisse du nombre d'assistantes maternelles, augmentation du budget voirie-sécurité, entretien des bâtiments...

Facturer les tarifs réels des services ?

⊗ « Non, l'équipe municipale souhaite au contraire plus de justice sociale et de solidarité. »

La commune pourrait augmenter les recettes issues de ses services, en facturant le tarif réel aux habitants (par exemple 13 € pour la restauration scolaire, entre 35 et 40 € la journée pour l'accueil de loisirs) ou bien en mettant fin à la gratuité de certains services comme la médiathèque ou encore les gymnases et salles mis à disposition des associations.

Néanmoins, cette politique tarifaire mettrait à mal l'attractivité de services d'utilité publique (comme par exemple la restauration scolaire, démontrée comme favorable à l'équilibre alimentaire des enfants), sans dégager pour autant suffisamment de recettes.

Emprunter davantage ?

⊗ « Non, la responsabilité de l'équipe municipale est de préserver la capacité d'agir des équipes qui lui succéderont ».

La collectivité peut investir dans divers projets et services grâce à quatre principales ressources financières :

- L'autofinancement qu'elle dégage de sa section fonctionnement ;
- Les dotations et subventions qu'elle perçoit de différents organismes et institutions (la Ville de Séné en percevra 1,2 millions au titre de l'année 2024) ;
- Le fonds de compensation de la TVA (en provenance des entreprises du territoire) et la taxe d'aménagement ;
- L'emprunt.

Plus sa capacité d'autofinancement est élevée, plus la Ville peut emprunter dans de bonnes conditions auprès des banques et des établissements financiers (taux de 3,7 % au plus fort de la crise en 2023). Or, augmenter la part d'emprunt par rapport aux autres recettes d'investissement réduirait de fait sa capacité d'autofinancement, du fait de remboursements plus élevés. La Ville verrait sa dette augmenter et sa note sur les marchés financiers baisser, en même temps que ses possibilités à réinvestir par la suite.

Depuis plusieurs années, la municipalité est parvenue à réduire progressivement son niveau d'endettement. En générant assez d'épargne sur sa section fonctionnement, elle parvient à investir pour développer le territoire tout en remboursant sa dette (environ 860 000 € annuels). Depuis deux ans, des retards de chantiers ont décalé le programme d'investissement de la municipalité. Cela a eu pour conséquence de baisser son niveau d'endettement, mais seulement de façon temporaire. La Ville devra à nouveau emprunter pour faire face à la finalisation des travaux.



Augmenter les impôts

✓ « Oui, car la responsabilité des élus est de préserver une capacité à faire dès aujourd'hui ».

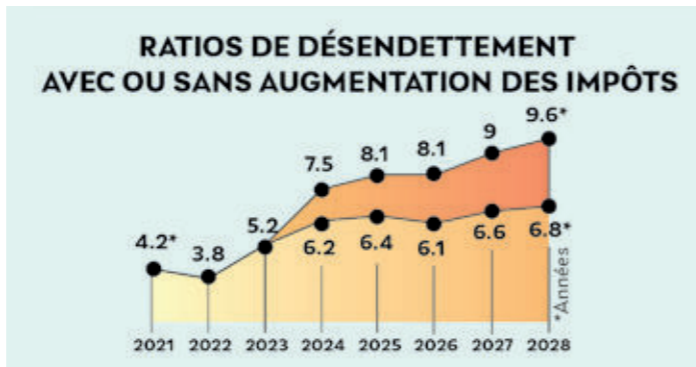
Se refusant à baisser le niveau de services ou à peser trop fortement sur les tarifs, ne souhaitant pas emprunter davantage pour conserver une dette raisonnable, n'ayant aucun moyen d'influer sur les recettes en provenance de l'État ou de l'agglomération, et n'ayant aucune prise sur le marché de l'immobilier, la Ville ne dispose plus que d'un levier pour augmenter ses recettes : l'augmentation du taux d'imposition communal. Cette hausse restera néanmoins mesurée.

La collectivité peut investir dans divers projets et services grâce à quatre principales ressources financières :

- L'État ayant déjà réhaussé la base 2024 (valeur locative) de 3,9 % pour compenser l'inflation, la municipalité a opté pour une hausse de 4 % du taux appliqué à cette base. Ces deux hausses cumulées représenteront une augmentation de l'ordre de celle déjà vécue en 2023 par les ménages sinagots.
- Cette hausse de l'impôt permettra simplement à la commune d'absorber la hausse du coût de l'énergie et de conserver un niveau acceptable d'épargne (1,5 millions d'euros) sur les trois prochaines années.

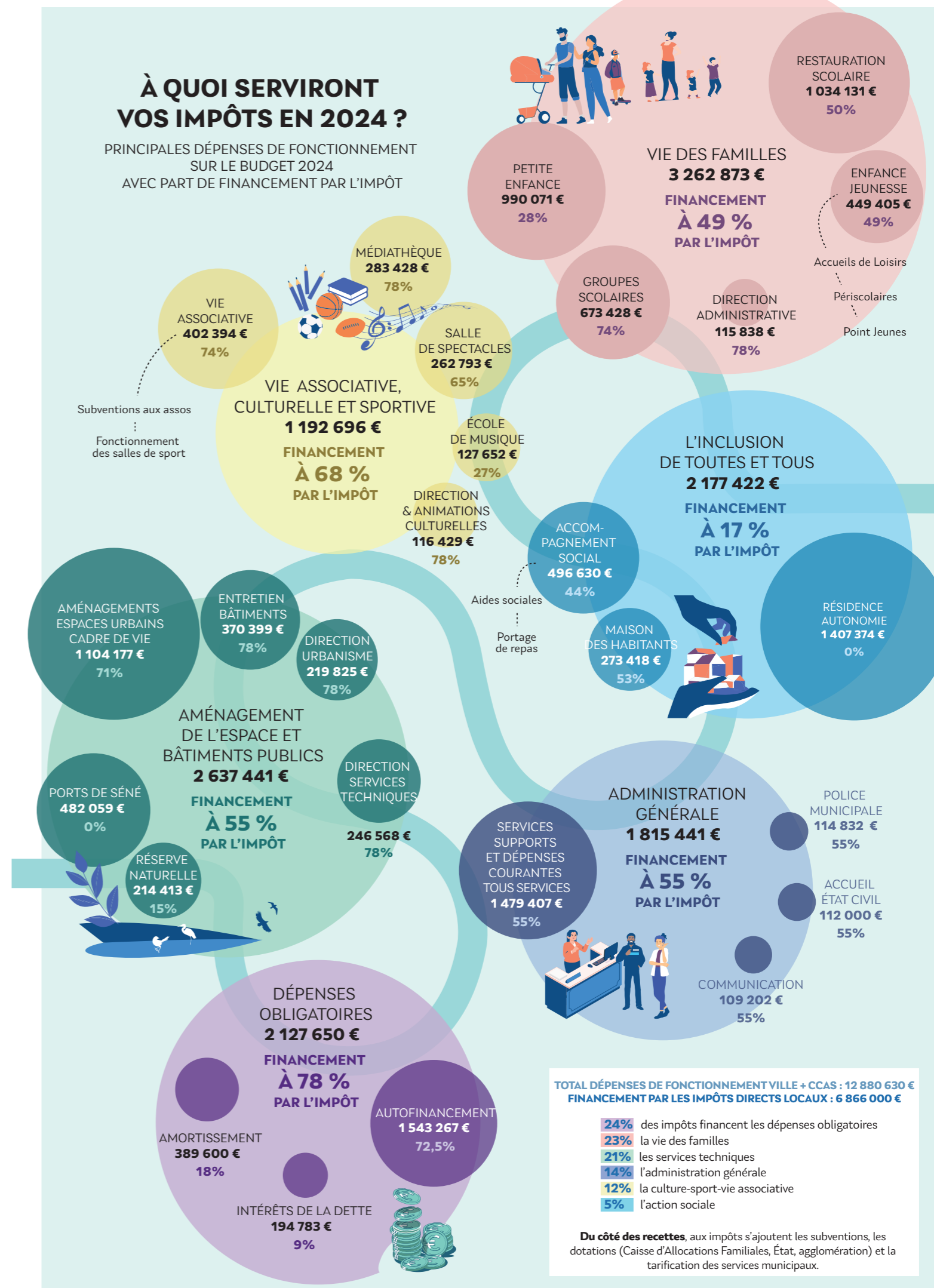
A savoir : Augmenter la taxe sur le foncier bâti induit automatiquement une hausse de la taxe sur foncier non bâti et de la taxe sur les résidences secondaires.

Pour rappel, le taux d'imposition communal n'avait pas évolué depuis 2006.



À QUOI SERVIRONT VOS IMPÔTS EN 2024 ?

PRINCIPALES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT SUR LE BUDGET 2024 AVEC PART DE FINANCEMENT PAR L'IMPÔT



TOTAL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT VILLE + CCAS : 12 880 630 €
FINANCEMENT PAR LES IMPÔTS DIRECTS LOCAUX : 6 866 000 €

- 24% des impôts financent les dépenses obligatoires
- 23% la vie des familles
- 21% les services techniques
- 14% l'administration générale
- 12% la culture-sport-vie associative
- 5% l'action sociale

Du côté des recettes, aux impôts s'ajoutent les subventions, les dotations (Caisse d'Allocations Familiales, État, agglomération) et la tarification des services municipaux.



LA MAISON DES HABITANTS

SE DÉCOUVRE LE 5 JUILLET !

C'est bientôt le moment tant attendu pour l'équipe du centre social et les habitants impliqués dans le projet ! Ils vont pouvoir quitter les modulaires près du collège Cousteau pour s'installer dans le bâtiment définitif route de Nantes. La municipalité inaugurera officiellement cette nouvelle structure vendredi 5 juillet. Ce moment de célébration débouchera en soirée sur la 3^{ème} édition de la Fête des Habitants.

Le nouveau bâtiment, situé esplanade Gisèle Halimi en plein cœur du quartier, répond aux objectifs affichés : une grande modularité des espaces, dans un bâtiment sobre en énergie et doté de matériaux biosourcés. Il offre ainsi de nouvelles possibilités à l'équipe : des espaces plus confortables, multifonctions, pouvant aussi bien accueillir des ateliers cuisine, chant ou jardinage, que des réunions ou des projections. Organisé sur deux étages, il dispose également d'une serre et d'une grande terrasse.

Vendredi 5 juillet, des visites du bâtiment seront proposées par petits groupes à l'occasion de l'inauguration. Les visiteurs pourront également profiter d'ateliers découverte

et se renseigner sur les stands de différents partenaires. Suivra la coupure de ruban accompagnée des discours officiels, sans oublier quelques surprises concoctées par l'équipe avec des habitants bénévoles. Ce moment ouvert à toutes et tous s'annonce convivial et participatif !

L'après-midi se poursuivra avec la 3^{ème} édition de la Fête des Habitants, dont le travail de mobilisation a commencé depuis novembre dernier avec un groupe d'habitants, des partenaires associatifs et les écoles. Au programme, des animations musicales et artistiques, une petite restauration et un spectacle familial pour clore la soirée.

DE NOUVEAUX PROJETS CITOYENS À DÉCOUVRIR !

Nous faisons dans le bulletin de janvier le bilan des projets d'habitants réalisés ou en cours de finalisation. Ainsi, vous découvrirez très prochainement une fresque participative sur la Maison des Associations, et pourrez profiter d'un espace de convivialité dans la plaine de Cantizac.

Depuis, trois nouveaux projets ont été validés à l'issue de l'appel à projets 2023-2024 : une boîte à livres dans le parc de Limur, un verger participatif à Cantizac et une exposition permanente de photos d'animaux des jardins dans le jardin du presbytère.

👉 **Ça vous donne des idées ? Le prochain appel à projets se déroulera du 1^{er} septembre au 15 octobre 2024.**



LA MAISON SPORT SANTÉ ITINÉRANTE À LA RENCONTRE DES SINAGOTS



Les Maisons Sport Santé accompagnent les personnes éloignées de l'activité physique et sportive pour une reprise en douceur, grâce à un partenariat avec des professionnels de santé et des associations locales. Dans le cadre de sa politique en faveur du sport pour tous, la commune accueillera ce dispositif itinérant lors de divers temps forts tout au long de l'année. Des associations sinagotes sont aussi partenaires du projet.

L'association Sport Santé-événements développe un projet de Maison Sport Santé itinérante sur le territoire, permettant aux personnes intéressées ou recommandées par un professionnel de santé de bénéficier de deux services complémentaires :

- Un entretien individuel à domicile (tests de conditions physiques et entretien motivationnel) avec une orientation vers des associations locales et un suivi sur l'année ;
 - Un encadrement de séances tremplin, pour un premier accompagnement en douceur avant une orientation vers des associations locales.
- Les tarifs sont les suivants : 20 € l'entretien individuel, 10 € par séance tremplin. Certaines mutuelles et comités d'entreprise peuvent prendre en charge ce dispositif.

La Ville de Séné soutient le projet via une adhésion annuelle fixée à 10 cts d'euros par habitant, soit 893 €. Plusieurs associations, par l'intermédiaire de l'Office Municipal des Sports, s'engageront aux côtés de la ville dans ce projet.

+ d'infos :
contact.sse56@gmail.com, 06 01 84 90 51

La Maison Sport Santé itinérante viendra à la rencontre des Sinagots à l'occasion de diverses animations dans les prochains mois : le repas des aînés le 24 avril, la Fête des Habitants le 5 juillet, la nocturne sportive du 26 juillet et la Journée des associations et du bénévolat du 7 septembre.

👉 Une réunion publique sera également organisée en mairie mercredi 15 mai à 19h.

FESTIVAL DE LA JEUNESSE : UNE SEMAINE DÉDIÉE AUX ADOS !

La 5^{ème} édition du Festival de la Jeunesse, organisée par le Conseil des Jeunes Sinagots et le Service Enfance-Jeunesse, se tiendra du vendredi 19 au vendredi 26 avril prochains. Au programme, du sport avec des olympiades, des jeux en tous genres, de l'art de rue, une journée environnement, des animations culturelles et musicales...

Attention, pour certains ateliers, une inscription est nécessaire.

RDV sur :
www.sene.bzh.

©Affiche réalisée par Olivia et Antinea du Conseil des Jeunes Sinagots et le service communication.



DÉMARRAGE DES TRAVAUX RUE DES ÉCOLES

Nous vous présentons le projet d'aménagement de la rue des Écoles dans le bulletin de janvier.

Les travaux vont bientôt débuter (fin avril-début mai 2024) et devraient se prolonger jusqu'à l'automne 2025.

Le chantier débutera avec l'intervention de l'agglomération sur les réseaux d'eau potable et d'assainissement de toute la rue.

Il se poursuivra à l'automne avec Morbihan Énergies sur les réseaux souples (électricité, télécoms).

La Ville interviendra ensuite pour les travaux d'aménagement urbain.

Pendant la durée des travaux, la circulation et le stationnement seront perturbés, mais les différents équipements demeureront bien sûr accessibles.

Le stationnement en périphérie du chantier sera à privilégier.

👉 Pour suivre les conditions de circulation tout au long du chantier, découvrir les déviations et stationnements proposés, ainsi que les itinéraires conseillés pour les cycles, RDV sur www.sene.bzh.



TI ANNA, UN LIEU AUX MULTIPLES FACETTES

En 2016, la municipalité lançait son projet de création de Maison du port à Port-Anna. Dès sa conception, l'objectif était de concevoir et faire vivre un lieu hybride, avec plusieurs espaces répondant à différentes attentes :

- Accueillir des propositions de mise en valeur du patrimoine
- Offrir un lieu de restauration et de convivialité
- Offrir un espace de travail et de stockage pour les associations patrimoniales maritimes
- Accueillir les bureaux du service des ports

Pour élaborer et faire émerger ce projet, la commune s'est engagée dans une démarche participative, associant des habitants et des associations patrimoniales, ainsi que le Parc naturel régional.

La « Maison du port » est alors pensée à la fois comme un lieu de vie, culturel et patrimonial, et un lieu de développement économique et touristique structurant sur le territoire.

Un lieu hybride et porteur d'animations culturelles et patrimoniales

Baptisé Ti Anna par les habitants (la maison d'Anna en breton, en référence à Port-Anna et au côté convivial du lieu), l'établissement a ouvert en juin 2020, à la sortie du premier confinement. Il accueille le bar-restaurant géré par Néo 56, mais aussi la capitainerie (qui dispose également de locaux techniques sur le parking arrière pour la gestion et l'entretien de l'ensemble des mouillages) et des locaux de stockage mis gracieusement à disposition de deux associations patrimoniales, les Amis du Sinagot et un Sinago pour Séné.

Une programmation culturelle et patrimoniale, travaillée par la Ville avec des habitants, anime mensuellement le lieu (concerts, causeries, jeux d'antan, cafés-nature, ateliers...), complétée en saison par des animations proposées par le restaurant. Plus de 70 temps d'animation ont ainsi été proposés depuis la création du lieu.

Le choix du bail commercial pour le restaurateur privé

Attachée au portage associatif et intéressée par la démarche d'insertion, la municipalité a souhaité travailler avec le groupe Néo 56, spécialisé dans l'économie sociale et solidaire, avec un projet d'insertion par le travail. En effet, n'ayant pas vocation à prendre en charge le fonctionnement d'un lieu de restauration, la commune a choisi de le confier à un restaurateur privé avec la mise en place d'un bail commercial sur 9 ans. Cela permet à la ville de percevoir un loyer annuel de 36 315 € (comprenant la participation aux fluides). Ce bail a par ailleurs une autre particularité : contrairement à ce qui se fait habituellement, l'exploitant ne vendra pas de fonds de commerce lorsqu'il quittera la structure.

Néo 56 a ainsi la liberté de gérer le lieu en établissant ses propres règles de fonctionnement : horaires d'ouverture, proposition de restauration, tarifs.

Un projet novateur largement soutenu

Pour la réalisation de ce projet, la ville a reçu le soutien financier de l'État, de la Région, du Département et de l'agglomération. Intéressée par cette démarche novatrice mêlant patrimoine, insertion et restauration, la secrétaire d'État Olivia Grégoire est venue visiter le lieu en août 2020. Ti Anna, une histoire qui ne fait que commencer... !

Ti Anna, 40 rue de Port-Anna, 02 97 49 82 60, ti-anna.bzh.

- Désormais plus de 150 fiches patrimoine à découvrir sur le site web !



LES VOILES ROUGES SONT DE RETOUR !

Le week-end du 25 et 26 mai marque le grand retour de la Fête des Voiles Rouges, dont la dernière édition remonte à 2018. De nombreuses animations sont prévues à terre et sur l'eau pour célébrer le patrimoine maritime et notamment les vieux gréements. Petit aperçu du programme concocté par les Amis de Port-Anna.

Du côté des navires, de nombreux bateaux sont attendus (yoles, avirons...) et tous les sinagots seront réunis pour l'occasion. Exceptionnellement, ils seront accompagnés du voilier Neptune de retour de l'Océan Globe Race, une course de plusieurs mois autour du monde avec escales. Le dimanche, les sinagots partiront pour le Challenge Philippe-Le Berthe, à 14 h. La nouveauté de cette édition : l'organisation de courses de godilles.

Toujours du côté maritime, des sorties découverte de la pêche à pied seront proposées par La Mer Monte. Chaque jour, le programme musical sera riche, avec chants de marins, du jazz, du folk... On dansera le samedi soir

sur les airs d'Ampouaill, le dimanche sur ceux de The Churchfitters, puis les Korriganed, qui fêteront leurs 50 ans en juillet. En tout pas moins de 10 groupes de musique seront de la fête ! A terre, les visiteurs profiteront d'expositions d'artistes, peintres et potiers, d'un salon d'auteurs locaux, et de nombreux stands de restauration (crêpes, moules frites, galettes saucisses, huîtres, repas sardines, sandwiches, barbe à papa...) et buvette.

En préambule le jeudi 23, la chapelle Sainte-Anne de Bellevue accueillera un concert et des contes. Vendredi 24, ce sont les Amis du sinagot qui proposeront une conférence à Grain de Sel.

+ d'infos : Page Facebook « Amis de Port-Anna »
Contact : 06 80 03 31 22 ; amisportanna@orange.fr
© Affiche créée par Christian Jochaud.

En amont de la Fête, du 1^{er} au 21 mai, prenez part au Port-Anna Ultimate Challenge !

En famille ou entre amis, participez à une chasse au trésor en autonomie. Inscriptions en écrivant à : port-anna.ultimate.challenge@outlook.com (indiquez en objet le mot-clé « inscription ») pour recevoir le bulletin d'inscription et les instructions. Résultats et remise des prix le 25 mai à 17h lors de la fête.



DEUX CALES EN FÊTE !

Samedi 8 juin 2024, prenez part à la Fête des Deux cales et du petit passeur ! Comme la Fête des Voiles rouges, elle est organisée tous les deux ans en alternance avec la Semaine du Golfe. Cet événement traditionnel porté à Séné par les Amis de Kerarden célèbre l'amitié et la proximité entre Saint-Armel et Séné et se déroule sur chaque rive du « Passage » de la rivière de Noyal.



Animations et fest-noz de 14h30 à 00h30

Durant tout l'après-midi, profitez d'animations musicales et de divers stands de restauration sur chaque rive. Pour naviguer d'une cale à l'autre, empruntez les barges du Petit Passeur, gratuites pour l'occasion.

Des animations communes sont prévues : jeux pour enfants, exposition sur la biodiversité de la rivière de Noyal... Et le fameux tir à la corde ! Comme à chaque édition, en milieu d'après-midi les organisateurs tendent un bout entre les deux rives. Chaque commune mobilise ses tireurs à la corde pour deux ou trois sessions. Une embarcation « juge/arbitre », au milieu du Passage, détermine le vainqueur à l'issue de quelques minutes de compétition. Un grand moment de liesse collective en perspective !

En soirée, repas et fest-noz sont proposés sur chaque cale.

Renseignements :

Saint-Armel : contact-mairie@saint-armel.fr, 02 97 26 40 72.
Séné : lesamisdekerarden@gmail.com, 02 97 66 59 72.



LA GRHAP DE SÉNÉ, HABITAT PARTICIPATIF AU POULFANC

Voilà un an maintenant que les futurs locataires de l'habitat participatif du Poulfanc se réunissent chaque mois pour poser les fondations d'une aventure de vie partagée. Juste avant d'emménager pour de bon, les futurs voisins nous partagent les raisons de leur choix, mais aussi leurs attentes et sentiments vis-à-vis de leur nouveau lieu de vie.

Comment avez-vous eu connaissance de ce projet d'habitat participatif ?

Beaucoup d'entre nous l'ont découvert par le bouche à oreilles. D'autres en ont été informés via la mairie ou le CCAS, par un courrier du bailleur social Morbihan Habitat, des articles de presse ou encore des affiches.

Qu'est-ce qui vous a attiré·e·s dans ce projet ?

Le concept innovant, et les valeurs sur lesquels il repose : le lien social, la convivialité, le respect et l'entraide, le partage de projets et de compétences, ainsi que la rencontre de plusieurs générations. Nous souhaitons transmettre un nouveau mode de vie à nos enfants.

Gaétan, Ségolène et David : Habités de la colocation, nous ne nous voyions pas revenir à un mode d'habitat « classique ».

Jean-François : La dimension écologique du bâtiment, ses matériaux, ses espaces pour cultiver, bricoler...

Comment imaginez-vous votre future vie dans la résidence ?

Nous imaginons une ambiance sereine et joyeuse, beaucoup d'activités, de projets partagés issus de la créativité collective.

Jérôme : Une vie harmonieuse dans le respect des différences d'opinions et de styles de vie.

David : Il faudra veiller à l'équilibre vie collective/vie privée de chacun. Nous pourrions échanger des bons plans, mutualiser des biens et des ressources pour réduire les coûts. Nous prévoyons des réunions pour organiser la vie du collectif et garder un groupe soudé, prêt à faire face aux différentes difficultés qui peuvent se présenter.

Qu'attendez-vous de cette nouvelle expérience ?

Violette : Nous allons apprendre des autres, apprendre à coopérer, à faire confiance, expérimenter la solidarité.

Cécile : J'espère que nous donnerons envie à d'autres personnes de vivre dans le partage et l'intergénérationnel. Nous voulons montrer que c'est possible !

Jean-François : Une attente du côté du bien vieillir aussi. Et de la sobriété heureuse, avec une réduction de notre impact sur la planète.

Ségolène : Je prends ça comme une chance exceptionnelle. Dans la plupart des projets d'habitats participatifs, on parle d'achat et non de location, et très rarement de location sociale. Souvent, ce sont des projets très longs et pas forcément accessibles à toutes les bourses.

Quelles sont les éventuelles difficultés ou bonnes surprises que vous avez rencontrées au cours de l'élaboration de ce projet commun ?

Nous avons pu choisir les finitions des appartements et des espaces communs et faire des visites du chantier. Nous avons la chance d'être formidablement bien accompagnés par Florence Rousselot, de l'association Echo-Habitant, pour construire notre projet commun.

Ségolène : Nous avons appris à animer un groupe de travail, prendre des décisions à une vingtaine de foyers, pratiquer la communication non violente et l'écoute active.

Jean-François : Dès le premier atelier, j'ai senti une envie partagée d'aboutir, d'accueillir l'autre, de travailler dans la bienveillance. De la bonne humeur, la joie de se retrouver.

Gaétan : Le groupe est constitué de personnes très différentes, mais un langage commun se met en place et je pense que chacun fait des efforts sans faire de sacrifice pour que cela fonctionne.

VOUS AVEZ DIT LA GRHAP ?

La Géniale Rencontre d'Habitants Participatifs est un projet de logement social innovant réunissant 22 familles dans un collectif situé allée Marion du Faouët, dans le quartier Cœur de Poulfanc. En plus des appartements, le bâtiment dispose de pièces à partager : une salle de convivialité, un toit terrasse, un salon, une chambre d'amis, une buanderie, un atelier de bricolage et un local à vélo. Le nom du lieu fait écho à une grappe, en raison du lien qui unit les cohabitants. L'emménagement dans leur nouveau lieu de vie est prévu pour fin avril.

LE GOLFE DU MORBIHAN LABELLISÉ PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

Après la ville de Vannes en 1990, depuis le 31 janvier c'est désormais l'ensemble du Golfe du Morbihan qui est reconnu nationalement pour la richesse de son patrimoine, culturel et naturel, de sa façade maritime jusqu'aux Landes de Lanvaux. Cette distinction du ministère de la Culture récompense cinq années de travail et engage le territoire à protéger, valoriser et transmettre ce patrimoine aux habitants et visiteurs.

Façonné au fil des siècles par l'activité humaine, le territoire de l'agglomération possède une identité variée et contrastée, comprenant la ville de Vannes, le golfe et ses îles, la presqu'île de Rhuys, les reliefs des landes de Lanvaux, ainsi que des milieux bocagers, agricoles et forestiers. Des empreintes du Néolithique aux hôtels particuliers et châteaux, en passant par nos traditions culturelles, il est empreint d'histoire et foisonne de trésors uniques.

Pour les protéger, l'agglomération s'engage à mettre en œuvre diverses actions sur les dix prochaines années. Il s'agira par exemple de rééquilibrer les pôles d'attention et de révéler la pluralité du territoire (diversité des patrimoines, des cadres de vie, des actions artistiques et culturelles...), prendre en compte des enjeux comme la transition écologique, ou encore multiplier l'offre de médiation sur l'ensemble des 34 communes, pour tous les publics, avec le soin de transmettre la curiosité aux jeunes générations. Le label Pays d'art et d'histoire implique en effet de sensibiliser les habitants à leur cadre de vie, tout comme il encourage un tourisme de qualité.



On dénombre aujourd'hui 200 Villes et Pays d'art et d'histoire à l'échelle nationale. Ces territoires en réseau ont ainsi l'opportunité d'échanger leurs expériences les plus innovantes.



LE CIAP, PORTE D'ENTRÉE DU PATRIMOINE

Le Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine (CIAP), situé dans l'Hôtel de Limur à Vannes, sera l'une des portes d'entrée pour embarquer habitants et touristes à la découverte de nos patrimoines. Inauguré en mai 2022, cet espace muséographique dispose de nombreux outils didactiques et pédagogiques pour informer et sensibiliser les visiteurs. Grâce à ses 300m² d'exposition répartis sur 3 étages, il permet de comprendre l'évolution architecturale, urbaine et paysagère du territoire.

Limur, Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine, 31 rue Thiers, 56000 VANNES, Tél. 02 97 44 52 02, ciap-limur@gmvagglo.bzh, www.ciap-limur.bzh.



OSTREAPOLIS VALORISE LES PRODUITS DE LA MER

Le 17 février dernier, un centre d'interprétation dédié à l'ostréiculture, et plus largement aux produits de la mer, a ouvert ses portes sur la commune du Tour-du-Parc. Un lieu pensé pour faire découvrir les métiers, les savoir-faire, la production, les paysages et les écosystèmes du Golfe. Au menu de la visite, à déguster en famille : plongée dans une goutte d'eau, immersion dans les parcs, passage à table et remontée dans le temps !

Ostreapolis, rond-Point du Bois de la salle, Le Tour-du-Parc. Horaires et tarifs sur ostreapolis.bzh.

VOS QUESTIONS NOS RÉPONSES

Quand la commune de Séné sera-t-elle concernée par l'arrêt du réseau téléphonique cuivre ?

Orange a décidé d'arrêter son réseau cuivre d'ici à 2030 sur le territoire national, pour que l'infrastructure télécom de référence devienne la fibre optique. A Séné, sa fin est annoncée plus précisément pour 2026. La commune sera fibrée à 100% en janvier 2025, et à compter de cette date, il ne sera plus possible de souscrire une offre sur le réseau cuivre.

Concrètement, s'ils sont toujours raccordés au réseau cuivre (qui supporte le réseau téléphonique historique mais aussi l'Adsl), les usagers devront d'ici là choisir un fournisseur d'accès téléphonie et internet afin de faire le point sur leurs besoins et souscrire à une offre sur le réseau fibre. Si certaines configurations d'habitations rendent l'installation de la fibre trop coûteuse et compliquée, des alternatives telles que les box 4G ou connexions satellites pourront être proposées. Sont concernés les habitants, mais également les entreprises et administrations gérant des bâtiments avec ascenseurs, utilisant des alarmes professionnelles, des terminaux de paiement, imprimantes....

J'observe certains voisins qui font de la mécanique (vidange et autres) devant chez eux. Ont-ils le droit ?

La pratique de la mécanique dite « sauvage » sur la voie publique ou sur les espaces privés ouverts au public est réglementée.

En effet, cette activité peut être source de nuisances pour le voisinage (bruits, odeurs...), mais aussi engendrer des risques pour l'environnement et la santé de l'homme : déversement de substances nocives en tout genre (lubrifiant, huile, liquide de refroidissement, carburant, lave-glace...) dans la nature ou les réseaux d'eau pluviale, voire dépôts sauvages de déchets de réparations. La Maire étant chargée d'assurer la sécurité, la tranquillité, la salubrité et l'hygiène sur l'espace public, toute mécanique dite « sauvage » (vidange, réparations importantes d'organes moteurs, de carrosserie, de mécaniques de gros œuvre...) pratiquée sur des véhicules est donc strictement interdite sur la voie publique, ainsi que sur les espaces privés ouverts au public. Est également interdit le rinçage des citernes et des appareils ou engins ayant contenu des produits polluants ou toxiques, ainsi que la vidange et le nettoyage des équipements sanitaires des caravanes. Les petits dépannages courants ou réparations dites d'urgence (changement d'une roue, d'un pneu, changement d'ampoule ou de batterie) sont tolérés sous condition du respect de l'environnement, avec une durée maximum de 24 heures.

HOMMAGE AUX ANCIENS AGENTS MUNICIPALS



- **Jacques Lechénet** nous a quittés en novembre 2023. Il avait travaillé pendant plus de 20 ans au service des Ports, puis à la voirie, avant de prendre sa retraite en janvier 2019.
- **Joseph Lamour**, dit Jo, s'en est allé en janvier 2024. Il avait totalisé 32 ans de service à la Police Municipale de Séné, avant de prendre sa retraite en 2006. La municipalité a également une pensée pour son épouse, Monique Lamour, ancienne ATSEM à l'école Guyomard.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

- DEMURGER Diane **20 décembre 2023**
- CANVA LANDRY Artémis **24 décembre**
- JAFFRES Hugo **28 décembre**
- SAMSON Lara **16 janvier 2024**
- YAVUZ Miran **30 janvier**
- MENAY Marcel **11 février**
- LE DÉVÉHAT Luna **11 février**
- HAMMEL Albane **19 février**
- LAMORY Blanche **20 février**



MARIAGES

- CROISSANT Isabelle et VALLET Sébastien **2 mars 2024**
- LE BRECH Marine et FERRER Benjamin **8 mars**



Note : la Ville communique uniquement sur les naissances et mariages pour lesquels les citoyens ont autorisé la publication.

Nota : comme il se doit, la direction de la publication transmet intégralement, et en l'état, toutes les opinions qui lui sont communiquées.

SÉNÉ AVENIR & SOLIDARITÉ

INTERROGEONS-NOUS...

Depuis le 1er février, le Gouvernement a décidé une augmentation de 10% des tarifs de l'électricité, soit, en deux ans, une hausse cumulée pour les ménages de 44%. Pour 2024, la commune de Séné se voit contrainte d'inscrire à son budget un doublement de son montant en électricité, et une inscription multipliée par 2,5 pour le gaz. Ces majorations s'appliqueront également à la résidence autonomie de Penhoët. Ces hausses de prix sont le résultat de la consultation lancée par Morbihan Energies pour les communes du département, dans le cadre d'un appel groupé qui a fait l'objet d'une seule offre. Ainsi, la transformation d'un monopole public EDF-GDF en société

de droit privé semble bien rencontrer ici ses propres limites dans l'ouverture à la concurrence et le choix objectif d'un fournisseur. En réalité, ces augmentations ne correspondent aucunement à une hausse des coûts de l'énergie. Le prix de l'électricité fournie sur un marché international spéculatif demeure surévalué avec des tarifs totalement déconnectés. Ce dispositif pénalise d'autant plus les consommateurs que notre pays dispose de coûts de production parmi les plus bas grâce à un important parc nucléaire. Au surplus, alors que la Commission de Régulation de l'Énergie prévoyait une baisse des prix hors taxes pour 2024 et 2025, le Gouvernement a choisi de rétablir la taxe intérieure sur la consommation finale, motivé par le poids budgétaire du bouclier tarifaire. Bref, tout le monde en profite, y compris l'Etat et bien sûr les fournisseurs... sauf les consommateurs. Ensemble, et parce que nous avons Séné en commun, restons des acteurs attentifs de la vie sinagote !

contact@seneavenirsolidarite.bzh

LA NOUVELLE DYNAMIQUE POUR SÉNÉ

BLOAVEZ MAD SÉNÉ,

Le PLU révisé a été adopté. De notre côté, nous regrettons son manque d'ambition. Une des principales raisons est l'insuffisance de mesures visant à garantir aux jeunes sinagots, et aux personnes à revenu modeste, de bénéficier d'un parcours d'habitat complet pour devenir propriétaires à Séné. En effet, la répartition des futurs ensembles de logements prévoit un taux de 50 % de logements sociaux, 30 % de privés, et seulement 20 % d'accession à la propriété. Nous ne partageons pas cette décision politique, et aurions préféré obtenir un taux d'accession à la propriété d'au moins 30 %.

Autre point : Le Poulfanc. Bien que le départ de Lidl soit quasiment acté, le devenir de cet emplacement suscite des interrogations. En effet, pourquoi persister à construire des immeubles et poursuivre ce processus de bétonisation et d'hyperdensification de la population ? Aménager ce futur emplacement disponible pour ériger un parc, aurait été une formidable opportunité de créer un espace de sociabilité intergénérationnelle, et un lieu de verdure qui fait cruellement défaut dans ce quartier.

Enfin, un regret en raison du non-classement en tant que village dans le PLU, de zones diffuses telles que Cressignan, Gornevez, etc, en vertu de la réglementation. Néanmoins, continuer à se battre pour faire progresser les choses demeure un choix politique que l'on souhaite mener ou pas ...

Concernant le budget, il est important de souligner que les impôts locaux vont augmenter en raison d'un déficit de 500 000 euros

Anthony Morel, Hélène Le Gac et Gérard Delamotte

ENSEMBLE POUR SÉNÉ

SÉNÉ, CHAMPIONNE OLYMPIQUE DES IMPÔTS FONCIERS ?

En janvier dernier, nous vous alertions des records de dépenses d'investissement. Aujourd'hui, nous vous parlons de records en dépenses de fonctionnement pour 2024... et des prochaines années si nous laissons cette équipe agir au-delà de ce mandat ! L'un des leviers les plus simples pour consolider un budget est la hausse des impôts fonciers. Principale recette du budget communal, c'est plus facile de prendre l'argent dans la poche des habitants que de limiter les dépenses. En effet, vous allez subir une augmentation de +4%

de la part communale sur votre prochain relevé d'imposition d'autant que les bases locatives augmenteront aussi ce qui générera une hausse globale de +8,20% de votre imposition. Nous vous souhaitons des revenus tout aussi dynamiques en 2024. Cette hausse engendrera des recettes supplémentaires de l'ordre de +520k€. Cependant, la signature d'un contrat d'énergie au pire des moments où seulement une entreprise a répondu à l'appel d'offre n'a pas aidé (+247k€) couplé à des dépenses de fonctionnement d'une « maison des habitants » représentant 280k€ euros par an. Voilà où ira la hausse de votre taxe foncière. Souvenez-vous en. Depuis la dernière hausse, en 2006, les nouvelles constructions ont généré de la taxe foncière permettant de combler les hausses annuelles de dépenses de fonctionnement. Aujourd'hui, il y a toujours de nouvelles constructions mais la gestion municipale s'est dégradée encore plus vite depuis ce mandat ne permettant plus cet équilibre...

Françoise MERCIER, Clément LE FRANC et Jean Marc GONIDEC
ensemblepoursene@gmail.com

AGENDA



AVRIL

- **JUSQU'AU 15 JUIN** : Exposition Plumes et humour, Réserve Naturelle
- **SAMEDI 20** : Murder Party
- **SAMEDI 20** : Milonga, Ty Tango, salle des fêtes
- **SAMEDI 20 ET DIMANCHE 21** : Scrabble sinagot, salle de Limur
- **DIMANCHE 21** : Vide-grenier, PPS Foot, gymnase Cousteau
- **DU 22 AVRIL AU 5 MAI** : Atelier bleu, salle des expositions
- **MERCREDI 24 AVRIL** : Repas des aînés, gymnase Cousteau
- **MERCREDI 24 AVRIL** : Chantier argent de poche, gymnase Cousteau

**À VENIR
DU 19 AU 26 AVRIL,
LE FESTIVAL DE
LA JEUNESSE !**



MAI

- **MERCREDI 1^{ER}** : Randonnée gourmande, Séné Donegal
- **JEUDI 2** : Chantier argent de poche, Pointe du Bill
- **DIMANCHE 5** : Sortie nature « orchidées », hippodrome de Cano
- **DIMANCHE 5** : Compétition, Séné tennis de table, centre sportif Le Derf
- **DIMANCHE 5** : Vide-greniers, Séné Tennis Club, gymnase Cousteau
- **DU 6 MAI AU 6 JUIN** : Exposition, Arts sinagots, salle des expositions
- **MERCREDI 8** : Courses hippiques, Société des courses, hippodrome de Cano
- **DU 8 AU 11** : Accueil délégation et 40 ans du jumelage Séné-Geispolsheim
- **DU 8 AU 11** : Défi breton, Voiles et Patrimoine du Golfe du Morbihan
- **MARDI 14** : Atelier remise en selle, Maison des Habitants, esplanade Gisèle Halimi
- **MERCREDI 15** : Réunion d'information sur la Maison Sport-Santé, mairie
- **DU 17 AU 20** : Stage de danse butô, Le Prunier qui danse, Maison des associations
- **DIMANCHE 19** : Course nature « La Sinagote », Séné Athlétisme
- **SAMEDI 25** : Compétition, Séné athlétisme, gymnase Cousteau
- **SAMEDI 25** : Cérémonie de citoyenneté
- **SAMEDI 25 ET DIMANCHE 26** : Fête des Voiles Rouges, Port-Anna
- **SAMEDI 25 ET DIMANCHE 26** : Batizado de capoeira, Via Brasil, salle des Fêtes

JUIN

- **DU 1^{ER} AU 8 JUIN** : Cirque des Frères Ritz, école Sainte-Anne, Théâtre de verdure
- **SAMEDI 1^{ER} ET DIMANCHE 2** : Séné Cup, FC Séné, centre sportif Le Derf
- **DIMANCHE 2** : Loto, TNSBC, gymnase Cousteau
- **SAMEDI 8** : Fête des Deux Cales, Les Amis de Kerarden, cale du Passage
- **SAMEDI 8** : Concours de boules bretonnes, La Boule Sinagote, centre sportif Le Derf
- **SAMEDI 8** : Concert 30 ans, chorale Kan Avel, salle des Fêtes et Grain de Sel
- **DIMANCHE 9** : Élections européennes
- **DIMANCHE 9** : Concours de palet, US Séné Hand, centre sportif Le Derf
- **SAMEDI 15** : Festival Echo Park, Echonova, théâtre de verdure
- **SAMEDI 15** : Kermesse, école Guyomard
- **MARDI 18** : Atelier remise en selle, Maison des Habitants, esplanade Gisèle Halimi
- **DU 21 AU 23** : Festival de tango, Ty Tango, salle des fêtes et théâtre de verdure
- **SAMEDI 22** : Kermesse, école Claude Aveline
- **SAMEDI 22** : Kermesse, école Sainte-Anne
- **DU 27 AU 30 JUIN** : Ultra marin raid du Golfe
- **SAMEDI 29** : Kermesse, école Dolto

JUILLET.....

- **VENDREDI 5 JUILLET** : Inauguration Maison des Habitants/Fête des Habitants, esplanade Gisèle Halimi
- **SAMEDI 6 JUILLET** : Fest-noz 50 ans des Korriganed, hippodrome de Cano
- **SAMEDI 6 JUILLET** : Tournoi, Scrabble sinagot, Maison des associations